

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GARDES CHASSE PARTICULIERS DE L'ARIEGE

FICHE 2

LE GARDE CHASSE PARTICULIER SON ETHIQUE, SA DEONTOLOGIE

Citoyen chargé d'une mission de service public, investi d'une partie de la puissance publique, le garde chasse particulier n'est plus tout à fait une personne comme les autres. Ainsi, de manière à être exemplaire en toutes circonstances, il se doit non seulement d'appliquer de hautes valeurs personnelles et professionnelles mais également d'agir en suivant les règles qui régissent sa fonction.

L'ETHIQUE DU GARDE CHASSE PARTICULIER

Comportement en service :

Appelé à côtoyer nombre de personnes dans toutes les strates de la société (chasseurs, promeneurs, agents de l' ONCFS, service de gendarmerie, maires mais également services préfectoraux et procureur de la république), le garde chasse particulier se doit d'être à la hauteur de sa mission notamment en portant une tenue soignée qui ne donne lieu à aucune ambiguïté et permette clairement d'identifier sa fonction.

La dignité dans le comportement doit être attachée à sa fonction. Tout manquement est de nature à compromettre son autorité.

La sérénité et la capacité à apprécier avec sérieux, mesure et calme une situation qui peut se révéler contentieuse est indispensable.

La connaissance technique est un des moyens indispensables pour assurer la reconnaissance de son rôle et de son autorité. Il doit parfaitement connaître son territoire et la réglementation dont il a la charge de l'application.

Il doit faire référence dans les trois domaines principaux de son action à savoir :

- Surveillance, prévention
- Sécurité
- Gestion du patrimoine cynégétique

Comportement hors service :

Si, dans le cadre de sa fonction il se doit d'être irréprochable, le pouvoir de police qu'il détient contraint le garde chasse particulier à être exemplaire dans la vie courante.

La fonction de garde impose moralement plus de devoirs que de droits et il se doit d'agir en prenant le chemin de la justesse et de la rigueur.

Que dire d'un garde particulier qui enfreindra la loi, quel qu'en soit le domaine, alors même qu'il l'impose à autrui.

C'est par un comportement sans reproche, que le garde particulier, soucieux de son image, obtiendra la crédibilité nécessaire à l'exécution de sa mission

Pour être respecté, il faut être respectable

.../...

LA DEONTOLOGIE DU GARDE CHASSE PARTICULIER

C'est pour ne pas laisser de place à l'approximation mais aussi pour affirmer les règles à suivre que le code de déontologie du garde chasse particulier a été créé.

Ce document, qui régit l'exercice de notre fonction, est chargé de la délimiter sous les angles professionnel, moral et éthique.

C'est une déclaration de l'ensemble des valeurs et des principes qui doivent vous guider dans l'exercice de votre mission au quotidien.

Chacun de nous en a reçu un exemplaire. Nous devons absolument l'appréhender et appliquer ses principes avec rigueur.

